

Annexe 1 — Modèles de fiche de poste



MINISTÈRE
CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Logo établissement



AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Profil de poste

Responsable régional de la haute performance (RRHP)

| | |
|---|--|
| Fiche descriptive d'emploi | <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie/corps : fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux - Poste vacant : oui - Date de prise de poste souhaitée : XX/XX/XXXX |
| Localisation du poste | <p>Nom de l'établissement Adresse</p> |
| Contexte et missions de l'Agence nationale du sport | <p>L'Agence nationale du sport est un groupement d'intérêt public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'État (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France urbaine, ADF et régions de France) et du monde économique.</p> <p>L'Agence nationale du sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et de la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques organisés à Paris en 2024.</p> <p>Plus particulièrement, le pôle haute performance a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ; - d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ; - de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives. <p>Conformément au projet Ambition bleue, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 5 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs inscrits dans les structures des projets de performance fédéraux (PPF) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ; 2/ le suivi socioprofessionnel ; 3/ l'accompagnement paralympique ; 4/ l'analyse de la performance ; 5/ la montée en compétence de l'encadrement. |

| | |
|---|--|
| | Une prise en charge prioritaire et sur mesure sera effectuée auprès des sportifs et entraîneurs identifiés dans le cercle haute performance et les cellules de performance, mais également auprès des jeunes sportifs de haut niveau ciblés à fort potentiel. |
| Contexte et missions de l'établissement | |
| Périmètre d'intervention | Les acteurs des PPF de la région XXXXXXXX : sportifs, partenaires d'entraînement, entraîneurs, directions techniques nationales, établissements, staffs, partenaires privés et publics, mouvements sportifs, etc. |
| Description de l'emploi et missions | <p>Le/la responsable régional(e) de la haute performance est placé(e) sous l'autorité du directeur de l'établissement de rattachement. Les missions du RRHP sont en synergie avec le projet du ou des établissement(s) de la région et s'inscrivent dans son (leur) organisation et son (leur) fonctionnement.</p> <p>En cohérence avec la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence nationale du sport, il/elle aura pour principales missions de déployer un projet régional du sport de haut niveau et de la haute performance dans le respect des politiques publiques de l'État, de la région XXXXXXXX et du projet stratégique du ou des établissement(s).</p> <p>Pour exercer l'ensemble de ses missions, le RRHP encadre des ressources dédiées et anime une équipe projet placée dans un ou plusieurs établissements.</p> <p>Il/elle aura pour missions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - garantir la mise en œuvre de la stratégie de l'Agence nationale du sport (ANS) : <ul style="list-style-type: none"> → assurer la déclinaison territoriale de la stratégie Ambitionbleue de l'ANS ; → accompagner les cibles prioritaires identifiées par l'ANS ; → créer le lien avec les directions techniques nationales et/ou les directeurs de performance des fédérations et les référents de l'ANS ; → s'assurer que les actions territoriales sont en cohérence avec les projets de performance des fédérations et les contrats de performance ; → suivre les réunions organisées par l'ANS et informe son directeur d'établissement et ses équipes de la MRP des orientations prises ; → créer la dynamique et les interactions avec le département haut niveau de l'établissement ; → participer aux réflexions et être force de proposition concernant l'adaptation, l'organisation et les orientations de la stratégie Ambition bleue ; - participer au pilotage de la politique de sport de haut niveau et de haute performance dans les territoires avec les établissements : <ul style="list-style-type: none"> → s'assurer de la création et de l'animation du réseau de proximité avec les structures et partenaires du territoire ; → analyser le contexte, les problématiques et s'assurer de l'évaluation des structures et dispositifs hors établissement (tous les deux ans) ; → élaborer, exécuter et gérer les budgets de la MRP en relation avec les services financiers des établissements ; - animer la politique de sport de haut niveau et de haute performance dans les territoires : <ul style="list-style-type: none"> → faire rayonner son action sur tout le territoire, communiquer, faciliter et négocier avec les partenaires territoriaux ; → assurer la liaison avec l'environnement institutionnel et les partenaires dans le cadre d'une coordination territoriale ; - diriger et manager l'équipe de la MRP : <ul style="list-style-type: none"> → élaborer le cadre de fonctionnement interne de la MRP et le proposer à son directeur ; |

| | |
|----------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> → définir le plan d'action de la MRP ; → réunir autant que nécessaire ses équipes de CHNHP et les manager ; → créer des outils partagés (dossier, suivi individuel des athlètes, groupes sur les réseaux sociaux, boîte mail, plateforme, tableau, agenda) ; → valider les actions proposées par les CHNHP et rendre compte au directeur de l'établissement et à l'ANS ; → brainstormer pour trouver des méthodes, solutions innovantes ; → participer à la demande de la direction du ou des établissement(s) aux organes de gouvernance des établissements (Copil, Codir, RDVS, CA, etc.) ; → mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle et de médiation professionnelle ; → déléguer, contrôler, évaluer et rendre compte ; <p>- communiquer avec les acteurs territoriaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> → communiquer les bilans et résultats des activités de la MRP auprès du directeur et de l'ANS ; → communiquer les priorités, les cibles de l'Agence auprès des acteurs territoriaux ; → positionner l'établissement, notamment la MRP, et l'ANS en référents en matière de SHN auprès des acteurs locaux accompagnant le sport de haut niveau (rectorat, collectivités, mouvement sportif, etc.) ; → mettre du lien entre tous les acteurs territoriaux. |
| Liaisons externes/internes | <p>En interne :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec le(s) directeur(s) de l'établissement, les chefs de services et les agents du ou des établissement(s). <p>En externe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec les services de la région dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du projet régional du sport de haut niveau et de la haute performance ; - Avec les acteurs institutionnels membres du ou des établissement(s) (rectorat, Drajés, Cros) et partenaires (fédérations sportives, mouvement sportif régional, universités,, etc.) ; - Avec l'Agence nationale du sport, à travers les référents nationaux et les autres RRHP. Le/la RRHP sera amené(e) à participer à des regroupements réguliers avec le pôle haute performance de l'Agence nationale du sport pour s'imprégner de la stratégie, partager les bonnes pratiques et porter la mise en œuvre du projet Ambition bleue sur le territoire ; - Avec le monde économique (notamment à travers ses têtes de réseau) et les acteurs scientifiques du territoire. |
| Compétences requises | <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation du sport en France, et plus spécifiquement connaissance fine du sport de haut niveau ; - management de projet de performance sportive ; - management d'équipe ; - environnement institutionnel et administratif. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un projet ; - expertise dans le management d'une équipe ; - manager un réseau ; - analyser un contexte, une problématique, une complexité ; - communiquer et rendre compte ; - gérer des ressources et des budgets ; - représenter une institution ; |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - mettre en œuvre les techniques de négociation professionnelle et de médiation professionnelle ; - savoir déléguer, contrôler et évaluer ; - évaluer une structure ; - faciliter et négocier. <p>Savoir-être/comportements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactivité et disponibilité ; - adaptabilité ; - esprit d'entreprendre et d'innover ; - autonomie et sens des responsabilités ; - esprit de synthèse ; - sens de l'engagement ; - diplomatie. |
| <p>Modalités et conditions particulières</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Horaires atypiques ; - Déplacements et astreintes ; - Management de réseaux ; - Expertise dans le domaine des politiques sportives de haut niveau et expérience de management (direction/direction-adjointe/chef de service) recherchée ; - Expérience de pilotage de projets dans le domaine du sport de haut niveau souhaitée ; - Management d'équipes projets pluridisciplinaires (médical/optimisation de la performance/insertion pro) recherché ; <p>Conditions administratives et financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Affecté(e) ou détaché(e) au sein de l'établissement pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par périodes de quatre ans ; la durée totale cumulée d'exercice de la fonction ne peut excéder dix ans, toutes régions et tous établissements d'affectation confondus ; → Régime indemnitaire spécifique à cette fonction prévu en référence au décret n° 2021-591 (JORF n° 0112 du 15 mai 2021). |
| <p>Candidature et contacts</p> | <p>En appui du programme Ambition bleue, la/le candidat(e) devra produire sous format numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une lettre de motivation ; - un CV ; - un projet managérial de deux pages maximum (ce projet devra être adapté au contexte et enjeux du territoire et répondre à l'ambition d'améliorer significativement les résultats du sport français) ; - un document de deux pages maximum décrivant les compétences développées en matière de conduite de projet de sport de haut niveau et de haute performance à travers deux expériences professionnelles de terrain réalisées en responsabilité et pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus. <p><i>(NB : pour ces deux derniers documents, le format à respecter est : Arial 11, format A4, sans interligne, pas de retrait en début de paragraphe, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm).</i></p> <p>Au directeur de l'établissement : XXXXXXXXXXXXX avec copie à XXXXXXXXXXXXX ainsi qu'à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ds.2a@sports.gouv.fr ; - agence-hp@agencedusport.fr. |



Logo établissement



Profil de poste

Conseiller haut niveau et haute performance (CHNHP)

Analyse de la performance

| | |
|--|--|
| <p>Fiche descriptive d'emploi</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie/corps : fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux - Poste vacant : oui - Date de prise de poste souhaitée : XX/XX/XXXX |
| <p>Localisation du poste</p> | <p>Nom de l'établissement Adresse</p> |
| <p>Contexte et missions de l'Agence nationale du sport</p> | <p>L'Agence nationale du sport est un groupement d'intérêt public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'État (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France urbaine, ADF et régions de France) et du monde économique.</p> <p>L'Agence nationale du sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et de la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques organisés à Paris en 2024.</p> <p>Plus particulièrement, le pôle haute performance a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ; - d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ; - de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives. <p>Conformément au projet Ambition bleue, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 5 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs inscrits dans les structures des projets de performance fédéraux (PPF) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ; 2/ le suivi socioprofessionnel ; 3/ l'accompagnement paralympique ; 4/ l'analyse de la performance ; 5/ la montée en compétence de l'encadrement. <p>Une prise en charge prioritaire et sur mesure sera effectuée auprès des sportifs et entraîneurs identifiés dans le cercle haute performance et les cellules de performance, mais également auprès des jeunes sportifs de haut niveau ciblés à fort potentiel.</p> |

| | |
|---|---|
| Contexte et missions de l'établissement | |
| Périmètre d'intervention | Les acteurs des PPF de la région XXXXXXXX : sportifs, partenaires d'entraînement, entraîneurs, directions techniques nationales, établissements, staffs, partenaires privés et publics, mouvement sportif, etc. |
| Description de l'emploi et missions | <p>Dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence nationale du sport, l'agent aura pour principales missions (par ordre de priorité) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contribuer au développement de l'expertise dans l'analyse de la performance des structures et dispositifs territoriaux : <ul style="list-style-type: none"> → analyser et suivre les structures du PPF ; → questionner et conseiller les acteurs territoriaux de la performance sur les méthodes et outils d'analyse de la performance des organisations ; → contribuer à l'évolution des méthodes et outils d'analyse des structures ; - produire des avis circonstanciés sur l'efficacité des dispositifs territoriaux de la performance : <ul style="list-style-type: none"> → fournir des avis qualitatifs sur les stratégies territoriales des fédérations en relation avec les données collectées ; <i>Exemple : avis d'opportunité sur le maillage des structures, sur des critères de mise en liste des SE, etc.</i> → explorer finement la réalité des acteurs sur le terrain et leur stratégie d'action ; → utiliser et maîtriser les documents de référence et les données disponibles des fédérations (débriefing Orfèvre, bilan de saison, PPF, bilan des structures territoriales, etc.) → mettre en application les politiques territoriales ; → contribuer à l'autoévaluation des dispositifs de recueil et d'analyse des données mis en place par l'ANS ; - veiller à la bonne utilisation du PSQS et des outils Data et accompagner leur utilisation : <ul style="list-style-type: none"> → appuyer les établissements et les acteurs fédéraux au déploiement des solutions informatiques de recueil de données nécessaires au pilotage des projets de performance fédéraux ; <i>Exemple : déploiement territorial de la stratégie du Sport Data Hub (SDH), acculturation au portail du suivi quotidien du sportif (PSQS), accompagnement dans la gestion des effectifs des structures, conseil dans les solutions et outils de recueil de données, conseil dans la mise en conformité réglementaire des données, etc.</i> → garantir la complétude et la qualité des données collectées nécessaires à l'évaluation des sportifs et des structures des PPF. <i>Exemple : s'assurer de l'intégration et de la conformité des données collectées dans les différents outils de pilotage, etc.</i> |
| Compétences requises | <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation du sport en France, et plus spécifiquement connaissance fine du sport de haut niveau ; - management de projet de performance sportive ; - environnement institutionnel et administratif ; - connaissance fine de la réalité des acteurs sur le terrain et leur stratégie d'action ; - connaissance fine des politiques territoriales ; - bonne connaissance des outils numériques de pilotage national issus du SDH (Vis'or, Médaillabilité oly & para, PSQS) ; - connaissance des spécificités fines de la configuration du sport de haut niveau. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un projet ; |

| | |
|---|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> - analyser un contexte, une problématique, une complexité ; - communiquer et rendre compte ; - faciliter et négocier ; - communiquer en interne et auprès de partenaires ; - savoir déléguer, contrôler et évaluer ; - maîtriser les outils d'analyse. <p>Savoir-être/comportements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactivité et disponibilité ; - esprit d'entreprendre et d'innover ; - autonomie et sens des responsabilités ; - esprit de synthèse ; - sens de l'engagement ; - sens de la collaboration et du travail d'équipe ; - adaptabilité et de créativité. |
| <p>Modalités et conditions particulières</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Horaires atypiques ; - Déplacements et astreintes ; - Management de réseaux ; - Expertise dans le domaine des politiques sportives de haut niveau et expérience de management (direction/direction-adjointe/chef de service) recherchée ; - Expérience de pilotage de projets dans le domaine du sport de haut niveau souhaitée ; - Management d'équipes projets pluridisciplinaires (médical/optimisation de la performance/insertion pro) recherché ; <p>Conditions administratives et financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Affecté(e) ou détaché(e) au sein de l'établissement pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par périodes de quatre ans ; la durée totale cumulée d'exercice de la fonction ne peut excéder dix ans, toutes régions et tous établissements d'affectation confondus ; → Régime indemnitaire spécifique à cette fonction prévu en référence au décret n° 2021-591 (JORF n° 0112 du 15 mai 2021). |
| <p>Candidature et contacts</p> | <p>En appui du programme Ambition bleue, la/le candidat(e) devra produire sous format numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une lettre de motivation ; - un CV ; - un document de deux pages maximum décrivant les compétences développées en matière de conduite de projet de sport de haut niveau et de haute performance à travers deux expériences professionnelles de terrain réalisées en responsabilité et pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus. <p><i>(NB : pour ces deux derniers documents, le format à respecter est : Arial 11, format A4, sans interligne, pas de retrait en début de paragraphe, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm).</i></p> <p>Au directeur de l'établissement : XXXXXXXXXXXXX avec copie à XXXXXXXXXXXXX ainsi qu'à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ds.2a@sports.gouv.fr ; - agence-hp@agencedusport.fr. |



Logo établissement



Profil de poste

Conseiller haut niveau et haute performance (CHNHP)

Optimisation de la performance et suivi médical

| | |
|--|--|
| <p>Fiche descriptive d'emploi</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie/corps : fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux - Poste vacant : oui - Date de prise de poste souhaitée : XX/XX/XXXX |
| <p>Localisation du poste</p> | <p>Nom de l'établissement Adresse</p> |
| <p>Contexte et missions de l'Agence nationale du sport</p> | <p>L'Agence nationale du sport est un groupement d'intérêt public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'État (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France urbaine, ADF et régions de France) et du monde économique.</p> <p>L'Agence nationale du sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et de la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques organisés à Paris en 2024.</p> <p>Plus particulièrement, le pôle haute performance a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ; - d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ; - de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives. <p>Conformément au projet Ambition bleue, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 5 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs inscrits dans les structures des projets de performance fédéraux (PPF) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ; 2/ le suivi socioprofessionnel ; 3/ l'accompagnement paralympique ; 4/ l'analyse de la performance ; 5/ la montée en compétence de l'encadrement. <p>Une prise en charge prioritaire et sur mesure sera effectuée auprès des sportifs et entraîneurs identifiés dans le cercle haute performance et les cellules de performance, mais également auprès des jeunes sportifs de haut niveau ciblés à fort potentiel.</p> |

| | |
|---|--|
| Contexte et missions de l'établissement | |
| Périmètre d'intervention | Les acteurs des PPF de la région XXXXXXXX : sportifs, partenaires d'entraînement, entraîneurs, directions techniques nationales, établissements, staffs, partenaires privés et publics, mouvement sportif, etc. |
| Description de l'emploi et missions | <p>Dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence nationale du sport, l'agent aura pour principales missions (par ordre de priorité) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - constituer et mobiliser un réseau d'experts sur tout le territoire, au service des acteurs territoriaux de la performance : <ul style="list-style-type: none"> → identifier et prioriser les ressources territoriales mobilisables ; → construire ou consolider, et animer un réseau d'experts et d'intervenants pour accompagner les athlètes et entraîneurs cibles et offrir une réponse adaptée et réactive à leurs besoins ; → favoriser les synergies interdisciplinaires et les efforts de mutualisation et de partage de compétences ; - assurer un suivi des cellules de performances des sportifs cibles de l'ANS sur le territoire en lien avec les fédérations et les référents HP de l'ANS : <ul style="list-style-type: none"> → connaître les stratégies fédérales de performance en maîtrisant les PPF ; → assurer une veille terrain des publics cibles sur le territoire ; → alerter et être alerté des besoins identifiés pour les sportifs du territoire ; → questionner et conseiller les cellules de performances des sportifs cibles sur les méthodes et outils d'optimisation de la performance ; - évaluer l'opportunité des demandes d'accompagnement des acteurs territoriaux de la performance et proposer une réponse adaptée en matière d'expertise, de méthode, de financement ou d'outils d'optimisation de la performance : <ul style="list-style-type: none"> → s'assurer de la cohérence des demandes avec le débriefing Orfèvre et les PPF ainsi que de leur portage politique ; → hiérarchiser les demandes au regard des publics cibles ; → suivre la mise en œuvre des actions retenues et validées ; → proposer si besoin les solutions liées à l'offre de service du SDH (A 360°, Métavideo, Canal Sport, etc.) ; → connaître et proposer si besoin les services de l'établissement ; → partager les expériences, les bonnes pratiques et les innovations ; - mobiliser et coordonner des réseaux médicaux et de la recherche sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> → identifier et contribuer à la définition de projets de recherche sur le territoire avec les universités et les fédérations ; → œuvrer au rapprochement des laboratoires universitaires, des référents scientifiques des fédérations et des plateaux techniques de médecine du sport (PTMS) ; → généraliser le profilage dans un objectif de protection de la santé des sportifs et le transfert de talents ; → recenser les bonnes pratiques et dynamiser les réseaux en mettant en place des modules de formation interdisciplinaires. |
| Compétences requises | <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaissance de l'organisation du sport en France, et plus spécifiquement connaissance fine du sport de haut niveau ; - management de projet de performance sportive ; - connaissance de l'environnement institutionnel et administratif ; - connaissance des experts du territoire ; - connaissance dans l'utilisation de PSQS/Vis'Or et de la méthode Orfèvre ; - connaissance des PPF ; |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> - connaissance des besoins spécifiques d'amélioration de la performance des entraîneurs et athlètes du territoire. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un projet ; - analyser un contexte, une problématique, une complexité ; - communiquer et rendre compte ; - faciliter et négocier ; - maîtriser les outils A 360°. <p>Savoir être/comportements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactivité et disponibilité ; - esprit d'entreprendre et d'innover ; - autonomie et sens des responsabilités ; - esprit de synthèse ; - sens de l'engagement ; - adaptabilité et de créativité. |
| <p>Modalités et conditions particulières</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Horaires atypiques ; - Déplacements et astreintes ; - Management de réseaux ; - Expertise dans le domaine des politiques sportives de haut niveau et expérience de management (direction/direction-adjointe/chef de service) recherchée ; - Expérience de pilotage de projets dans le domaine du sport de haut niveau souhaitée ; - Management d'équipes projets pluridisciplinaires (médical/optimisation de la performance/insertion pro) recherché ; - Conditions administratives et financières : <ul style="list-style-type: none"> → Affecté(e) ou détaché(e) au sein de l'établissement pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par périodes de quatre ans ; la durée totale cumulée d'exercice de la fonction ne peut excéder dix ans, toutes régions et tous établissements d'affectation confondus ; → Régime indemnitaire spécifique à cette fonction est prévu en référence au décret n° 2021-591 (JORF n° 0112 du 15 mai 2021). |
| <p>Candidature et contacts</p> | <p>En appui du programme Ambition bleue, la/le candidat(e) devra produire sous format numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une lettre de motivation ; - un CV ; - un document de deux pages maximum décrivant les compétences développées en matière de conduite de projet de sport de haut niveau et de haute performance à travers deux expériences professionnelles de terrain réalisées en responsabilité et pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus. <p><i>(NB : pour ces deux derniers documents, le format à respecter est : Arial 11, format A4, sans interligne, pas de retrait en début de paragraphe, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm).</i></p> <p>Au directeur de l'établissement : XXXXXXXXXXXXX avec copie à XXXXXXXXXXXXX ainsi qu'à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ds.2a@sports.gouv.fr ; - agence-hp@agencedusport.fr. |



Logo établissement



Profil de poste

Conseiller haut niveau et haute performance (CHNHP)

Accompagnement paralympique

| | |
|--|---|
| <p>Fiche descriptive d'emploi</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie/corps : fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux - Poste vacant : oui - Date de prise de poste souhaitée : XX/XX/XXXX |
| <p>Localisation du poste</p> | <p>Nom de l'établissement Adresse</p> |
| <p>Contexte et missions de l'Agence nationale du sport</p> | <p>L'Agence nationale du sport est un groupement d'intérêt public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'État (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France urbaine, ADF et régions de France) et du monde économique.</p> <p>L'Agence nationale du sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques organisés à Paris en 2024.</p> <p>Plus particulièrement, le pôle haute performance a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ; - d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ; - de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives. <p>Conformément au projet Ambition bleue, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 5 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs inscrits dans les structures des projets de performance fédéraux (PPF) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ; 2/ le suivi socioprofessionnel ; 3/ l'accompagnement paralympique ; 4/ l'analyse de la performance ; 5/ la montée en compétence de l'encadrement. <p>Une prise en charge prioritaire et sur-mesure sera effectuée auprès des sportifs et entraîneurs identifiés dans le cercle haute performance et les cellules de performance, mais également auprès des jeunes sportifs de haut niveau ciblés à fort potentiel.</p> |

| | |
|---|--|
| Contexte et missions de l'établissement | |
| Périmètre d'intervention | Les acteurs des PPF de la région XXXXXXXX : sportifs, partenaires d'entraînement, entraîneurs, directions techniques nationales, établissements, staffs, partenaires privés et publics, mouvement sportif, etc. |
| Description de l'emploi et missions | <p>Dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence nationale du sport, l'agent aura pour principales missions (par ordre de priorité) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - assurer un suivi des cellules de performance des sportifs paralympiques cibles de l'ANS sur le territoire en lien avec les fédérations et les référents HP de l'ANS : <ul style="list-style-type: none"> → connaître les stratégies fédérales de performance en maîtrisant les PPF ; → assurer une veille terrain des publics paralympiques cibles sur le territoire ; → alerter et être alerté des besoins identifiés pour les sportifs paralympiques du territoire ; → veiller à la complétude et à la qualité des données des principaux modules de collecte des données du PSQS (hors sociopro, aides perso et dispositifs SHN délégués aux conseillers en charge de ce secteur) ; → utiliser de façon optimale les outils numériques de pilotage national issus du SDH (Vis'or, Médaillabilité oly & para, PSQS) ; → questionner et conseiller les cellules de performance des sportifs paralympiques cibles sur les méthodes et outils d'optimisation de la performance ; - évaluer l'opportunité des demandes d'accompagnement des acteurs territoriaux de la performance et proposer une réponse adaptée en matière d'expertise, de méthode, de financement ou d'outils d'optimisation de la performance : <ul style="list-style-type: none"> → s'assurer de la cohérence des demandes avec le débriefing Orfèvre et les PPF ; → hiérarchiser les demandes au regard des publics cibles ; → suivre la mise en œuvre des actions retenues et validées ; → proposer si besoin les solutions liées à l'offre de service du SDH (A 360°, Métavidéo, Canal Sport, etc.) ; → connaître et proposer si besoin les services de l'établissement ; - partager les expériences, les bonnes pratiques et les innovations : <ul style="list-style-type: none"> → créer du partage d'expériences sur les bonnes pratiques territoriales en collaboration avec le champ de l'innovation ; → suivre les orientations nationales ; - détecter les athlètes (à pratique compétitive) et entraîneurs de demain : <ul style="list-style-type: none"> → identifier les entraîneurs et assurer la relève de l'encadrement des athlètes sur le territoire ; → appuyer les échelons déconcentrés des fédérations en matière de haut niveau et de haute performance ; → mettre en place des programmes en lien avec les services déconcentrés des ministères de la Santé et de l'Éducation nationale ; → mettre en place des programmes de formation correspondant à des besoins clairement identifiés ; - orienter et suivre les athlètes et structures d'entraînement sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> → identifier les ressources au niveau territorial pour faciliter l'orientation des athlètes une fois détectés, notamment en mobilisant les réseaux. Cette orientation s'effectuera nécessairement en étroite relation avec le référent territorial du CPSF ; → identifier les potentiels transferts d'un sport à un nouveau projet paralympique (transfert de talent) ; → assurer le lien avec les dispositifs nationaux des fédérations ; |

| | |
|---|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> → développer un réseau d'experts et d'accompagnants pour le suivi des athlètes et structures d'entraînement pour répondre à leurs besoins ; → créer du lien entre les experts des réseaux du sport et des handicaps et le/les établissement(s) ; → mobiliser des services de classification ou des ressources pour les démarches des fédérations ; → intégrer les services paralympiques dans la cartographie territoriale des ressources déployées par le/les établissement(s) ; <p>- faciliter l'accès aux équipements :</p> <ul style="list-style-type: none"> → créer les conditions d'accueil, d'hébergement et de préparation paralympique des équipes de France dans le/les établissement(s) du territoire ; → identifier les besoins spécifiques, exprimés par les athlètes et entraîneurs cibles, et assurer le lien avec les investissements en équipements de l'ANS. |
| <p>Compétences requises</p> | <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation du sport en France, et plus spécifiquement connaissance fine du sport de haut niveau ; - environnement institutionnel et administratif ; - management de projet de performance sportive ; - fonctionnement des PPF ; - connaissance des publics paralympiques cibles et les critères d'identification ; - connaissances des spécificités fines de la configuration du sport paralympique de haut niveau ; - connaissance des outils numériques de pilotage national issus du SDH (Vis'or, Médaillabilité oly & para, PSQS) ; - connaissance des besoins spécifiques d'amélioration de la performance des entraîneurs et athlètes du territoire ; - connaissance de la méthode Orfèvre. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un projet ; - analyser un contexte, une problématique, une complexité ; - communiquer et rendre compte ; - faciliter et négocier ; - évaluer des dispositifs et des structures. <p>Savoir-être/comportements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactivité et disponibilité ; - esprit d'entreprendre et d'innover ; - autonomie et sens des responsabilités ; - esprit de synthèse ; - sens de l'engagement ; - adaptabilité et créativité ; - avoir le sens de l'écoute et du dialogue dans la bienveillance. |
| <p>Modalités et conditions particulières</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Horaires atypiques ; - Déplacements et astreintes ; - Management de réseaux ; - Expertise dans le domaine des politiques sportives de haut niveau et expérience de management (direction/direction-adjointe/chef de service) recherchée ; - Expérience de pilotage de projets dans le domaine du sport de haut niveau souhaitée ; - Management d'équipes projets pluridisciplinaires (médical/optimisation de la performance/insertion pro) recherché ; |

| | |
|--------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Conditions administratives et financières :<ul style="list-style-type: none">→ Affecté(e) ou détaché(e) au sein de l'établissement pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par périodes de quatre ans ; la durée totale cumulée d'exercice de la fonction ne peut excéder dix ans, toutes régions et tous établissements d'affectation confondus ;→ Régime indemnitaire spécifique à cette fonction prévu en référence au décret n° 2021-591 (JORF n° 0112 du 15 mai 2021). |
| Candidature et contacts | <p>En appui du programme Ambition bleue, la/le candidat(e) devra produire sous format numérique :</p> <ul style="list-style-type: none">- une lettre de motivation ;- un CV ;- un document de deux pages maximum décrivant les compétences développées en matière de conduite de projet de sport de haut niveau et de haute performance à travers deux expériences professionnelles de terrain réalisées en responsabilité et pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus. <p><i>(NB : pour ces deux derniers documents, le format à respecter est : Arial 11, format A4, sans interligne, pas de retrait en début de paragraphe, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm).</i></p> <p>Au directeur de l'établissement : XXXXXXXXXXXXX avec copie à XXXXXXXXXXXX ainsi qu'à :</p> <ul style="list-style-type: none">- ds.2a@sports.gouv.fr ;- agence-hp@agencedusport.fr. |



LOGO établissement



Profil de poste

Conseiller haut niveau et haute performance (CHNHP)

Suivi socioprofessionnel

| | |
|--|--|
| <p>Fiche descriptive d'emploi</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Catégorie/corps : fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de catégorie A ou assimilés, les officiers ainsi que les agents contractuels d'un niveau équivalent, justifiant d'au moins six années d'activités professionnelles diversifiées dans le domaine du sport de haut niveau et de compétences en matière d'encadrement d'équipes et d'animation de réseaux - Poste vacant : oui - Date de prise de poste souhaitée : XX/XX/XXXX |
| <p>Localisation du poste</p> | <p>Nom de l'établissement Adresse</p> |
| <p>Contexte et missions de l'Agence nationale du sport</p> | <p>L'Agence nationale du sport est un groupement d'intérêt public (GIP), opérateur du ministère en charge des sports, qui est constitué de l'État (ministère chargé des sports), du mouvement sportif (CNOSF, CPSF), des collectivités territoriales (AMF, France urbaine, ADF et régions de France) et du monde économique.</p> <p>L'Agence nationale du sport a pour mission de définir et d'atteindre des objectifs communs en matière de développement de la pratique sportive en France et de la haute performance, notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques organisés à Paris en 2024.</p> <p>Plus particulièrement, le pôle haute performance a pour mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer une stratégie nationale et internationale de mise en œuvre des objectifs nationaux en matière de sport de haut niveau et de haute performance, en particulier dans les disciplines olympiques et paralympiques ; - d'accompagner financièrement et opérationnellement les fédérations, les équipes techniques et les athlètes dans le cadre de ces objectifs stratégiques ; - de produire des connaissances à forte valeur ajoutée dans les domaines de la performance et de l'intelligence sportives. <p>Conformément au projet Ambition bleue, sur le plan territorial, cela se traduit par le renforcement de l'accompagnement des cellules de performance autour de 5 axes, dans une logique de guichet unique ouvert à l'ensemble des sportifs inscrits dans les structures des projets de performance fédéraux (PPF) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1/ l'optimisation de la performance et suivi médical ; 2/ le suivi socioprofessionnel ; 3/ l'accompagnement paralympique ; 4/ l'analyse de la performance ; 5/ la montée en compétence de l'encadrement. |

| | |
|---|---|
| | Une prise en charge prioritaire et sur mesure sera effectuée auprès des sportifs et entraîneurs identifiés dans le cercle haute performance et les cellules de performance, mais également auprès des jeunes sportifs de haut niveau ciblés à fort potentiel. |
| Contexte et missions de l'établissement | |
| Périmètre d'intervention | Les acteurs des PPF de la région XXXXXXXX : sportifs, partenaires d'entraînement, entraîneurs, directions techniques nationales, établissements, staffs, partenaires privés et publics, mouvement sportif, etc. |
| Description de l'emploi et missions | <p>Dans le cadre de la déclinaison territoriale de la stratégie de l'Agence nationale du sport, l'agent aura pour principales missions (par ordre de priorité) de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gérer la caractérisation, la priorisation et l'instruction des dispositifs d'accompagnement socioprofessionnels : <ul style="list-style-type: none"> → proposer un accompagnement individualisé pour les sportifs de haut niveau (SHN) répondant à leurs problématiques ; → coordonner l'action avec les responsables de la cellule socioprofessionnelle des fédérations ; - orienter et accompagner les parcours de formation : <ul style="list-style-type: none"> → assurer la primo-information des athlètes et de leurs familles ; → proposer une orientation et un aménagement de formation individualisé pour les sportifs de haut niveau (SHN) répondant aux problématiques de leur projet sportif ; → formaliser des partenariats afin d'optimiser l'orientation des sportifs ; → identifier l'offre de formations aménagées ou aménageables ; → contribuer à la mise en place des dispositifs d'aménagement spécifiques pour les SHN et suivre leur application en partenariat avec les établissements d'appui scolaires et universitaires. - accompagner l'insertion professionnelle et la reconnaissance des compétences des sportifs de haut niveau, et leur reconversion : <ul style="list-style-type: none"> → faciliter l'aménagement de l'emploi (CIP CAE) ; → formaliser des partenariats et mutualiser les moyens avec les collectivités territoriales ; → développer un réseau d'employeurs sur l'apprentissage et l'emploi des SHN ; → faciliter l'insertion professionnelle des SHN (bilans de compétences, accompagnement à l'emploi, aide à la création d'entreprise). - piloter le réseau d'établissements scolaires pour optimiser le parcours des SHN et actualisation de la cartographie : <ul style="list-style-type: none"> → animer et accompagner le réseau d'établissements scolaires et universitaires pour optimiser le parcours des SHN ; → être force de proposition autour des innovations possibles en matière d'aménagements scolaires dans le pré-baccalauréat ; → être force de proposition autour des innovations possibles en matière d'aménagements post-baccalauréat ; → être référent du dispositif Parcoursup pour les sportifs identifiés par la cellule HNHP sur la région ; → construire et animer un réseau d'établissement (chef d'établissement, équipes éducatives) en partenariat avec les services académiques ; → construire et animer un réseau d'établissements du supérieur (universités, grandes écoles, apprentissage, etc.) ; → formaliser la cartographie des ressources ; - piloter les cellules OFIRS (orientation, formation, insertion, reconversion, suivi) : |

| | |
|---------------------------------------|---|
| | <ul style="list-style-type: none"> → piloter et coordonner le réseau de partenaires (APEC, Pôle emploi, Afdas, pacte de performance) ; → qualifier les demandes des sportifs et l'orienter vers l'accompagnateur adapté en lien avec le réseau de partenaires ; → suivre les accompagnements réalisés par les partenaires ; → animer en lien avec les partenaires le réseau local d'entreprises. |
| Compétences requises | <p>Connaissances :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation du sport en France, et plus spécifiquement connaissance fine du sport de haut niveau ; - management de projet de performance sportive ; - expertise dans le management et la gestion d'équipe et de projet sportifs complexes ; - environnement institutionnel et administratif ; - expérience dans l'environnement socioprofessionnel des sportifs de haut niveau. <p>Savoir-faire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conduire un projet ; - analyser un contexte, une problématique, une complexité ; - communiquer et rendre compte ; - communiquer en interne et auprès de partenaires ; - faciliter et négocier ; - gérer des ressources et des budgets ; - gérer le fonctionnement des dispositifs CIP-CAE-emplois SHN. <p>Savoir-être/comportements professionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réactivité et disponibilité ; - esprit d'entreprendre et d'innover ; - autonomie et sens des responsabilités ; - esprit de synthèse ; - sens de l'engagement ; - leadership ; - sens de la diplomatie et de la médiation ; - maîtrise de soi ; - sens de l'écoute et du dialogue. |
| Modalités et conditions particulières | <ul style="list-style-type: none"> - Horaires atypiques ; - Déplacements et astreintes ; - Management de réseaux ; - Expertise dans le domaine des politiques sportives de haut niveau et expérience de management (direction/direction-adjointe/chef de service) recherchée ; - Expérience de pilotage de projets dans le domaine du sport de haut niveau souhaitée ; - Management d'équipes projets pluridisciplinaires (médical/optimisation de la performance/insertion pro) recherché. <p>Conditions administratives et financières :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Affecté(e) ou détaché(e) au sein de l'établissement pour une durée initiale de deux ans, renouvelable par périodes de quatre ans ; la durée totale cumulée d'exercice de la fonction ne peut excéder dix ans, toutes régions et tous établissements d'affectation confondus ; → Régime indemnitaire spécifique à cette fonction est prévu en référence au décret n° 2021-591 (JORF n° 0112 du 15 mai 2021). |
| Candidature et contacts | |

En appui du programme Ambition bleue, la/le candidat(e) devra produire sous format numérique :

- une lettre de motivation ;
- un CV ;
- un document de deux pages maximum décrivant les compétences développées en matière de conduite de projet de sport de haut niveau et de haute performance à travers deux expériences professionnelles de terrain réalisées en responsabilité et pour lesquelles il conviendra de faire apparaître les résultats obtenus.

(NB : pour ces deux derniers documents, le format à respecter est : Arial 11, format A4, sans interligne, pas de retrait en début de paragraphe, marges de 2,5 cm, en-tête et pied de page de 1,25 cm).

Au directeur de l'établissement : XXXXXXXXXXXXX

avec copie à XXXXXXXXXXXX

ainsi qu'à :

- ds.2a@sports.gouv.fr ;
- agence-hp@agencedusport.fr.